

FONTENAI INFORMATIONS

REPAS DES ANCIENS 1ER MARS 2015

BULLETIN N°11
JUILLET 2015

DANS CE
NUMÉRO :

1
REPAS DES
ANCIENS

1
BUDGET
TAXES

2
CCAS
EFFACEMENT
DES RESEAUX

2
SALLE POLY-
VALENTE

2
ENTRETIEN DE
LA COMMUNE
PLUI

2
CIMETIERE
CIVISME
ETAT CIVIL
SITE INTERNET
PERMANENCES



*Madame le Maire et ses adjoints autour de
Madame TARDIVAUD et de Monsieur DOUET.*

BUDGET

En présence de Monsieur le Trésorier : M. Michel NICLOUX, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 qui présente un excédent global de **143 253,60 €** soit un excédent de fonctionnement de **209 102,47€** et un déficit d'investissement avec les reste à réaliser de **65 848,87€**.

Le conseil a ensuite voté le budget 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses soit **315 912,47€** en fonctionnement et **266 200,00€** en investissement.

TAXES

Les taux d'imposition des différentes taxes pour 2015 sont les suivants :

	Commune	Argentan Intercom	Total inchangé
Taxe d'habitation	12,92%	7,88%	20,74%
Taxe foncière bâtie	7,24 %	7,57%	14,81%
Taxe foncière non bâtie	14,93%	10,16%	25,09%

CCAS

Les membres du CCAS

- approuvent le compte administratif 2014 qui se solde par un excédent de **6 097,78€**
- votent le budget 2015 qui s'équilibre en section de fonctionnement à **8 597,78€**.

EFFACEMENT DES RESEAUX

Les travaux d'enfouissement sont terminés. La pose des nouveaux candélabres sera réalisée au cours du dernier trimestre. Le conseil remercie les habitants concernés de leur patience et compréhension durant les travaux.

SALLE POLYVALENTE

Afin d'améliorer l'accueil, le conseil municipal a sollicité l'entreprise Orne et Jardins de Fontenai pour des aménagements extérieurs à l'entrée de la salle.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a renouvelé l'intervention d'A.C.I développement pour une période de 6 mois. Des démarches sont toujours en cours pour l'embauche d'un cantonnier qui serait polyvalent.

PLU i

L'enquête publique s'est terminée fin juin. Le nouveau PLUi (plan local d'urbanisme) sera applicable au 1er janvier 2016.

CIMETIERE

Le conseil municipal envisage la mise en place d'un columbarium comprenant l'emplacement de 3 urnes ainsi qu'un jardin du souvenir.

CIVISME

De nouveau à la salle polyvalente, il est constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères ainsi que des bris de verre au-dessus et autour des containers .

Il est demandé à chacun de faire un effort et d'utiliser correctement les containers spécifiques au tri sélectif (carton, papier, boîtes de conserves et verres).

D'autre part, en raison de la sécheresse, nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts, sur vos terrains, sous peine de poursuite (pour raison de sécurité et la protection de l'environnement).

ETAT CIVIL

Naissance : Marin LAUFF né le 25 mai 2015. (Félicitation aux heureux parents).

Mariage : David Catherine et Duroy David 11 juillet 2015. (Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés)

SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Fontenai est le suivant : <http://www.mairie-fontenai-sur-orne.fr>

Vous pouvez le consulter et si vous souhaitez recevoir des informations en direct, pensez à nous transmettre votre adresse mail.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Mardi 16h00 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00